

CAPD « MOUVEMENT » du 25 mai 2012

La CAPD avait pour ordre du jour :

- [le mouvement 1^{ère} phase à titre définitif](#)
- [attribution de congés de formation pour 2012-2013](#)
- [intégration des instituteurs dans le corps des PE par liste d'aptitude](#)
- demande d'annulation d'exeat/ineat

1/ Opérations du mouvement à titre définitif

Sur 3300 participants à la première phase du mouvement, seuls 841 ont été satisfaits, soit **un quart des personnels seulement** alors qu'en 2011, un tiers des personnels ont pu bénéficier d'un poste à titre définitif.

Ce constat n'est pas une surprise ! Nous avons déjà alerté la profession que le mouvement 2012 était contraint et limité pour différentes raisons :

- la carte scolaire a pour conséquence un nombre important de personnels à replier sur des postes vacants,
- les postes réservés aux T1 et aux PES1 (environ 210), conséquence de la réforme de la mastérisation, sont autant de postes retirés du mouvement à TD,

Par ailleurs, les 132 postes « fléchés » langues continuent cette année encore à nourrir l'amertume chez les personnels qui auraient pu y prétendre au barème mais qui se voient "doubler" par des personnels ayant souvent un barème très faible.

[Voir la déclaration du SNUDI FO 13 à la CAPD](#)

[Voir infos sur notre site](#)

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions par téléphone ou par mail.

2/ Mouvement à titre provisoire

Près de 1304 personnels vont devoir participer au mouvement à titre provisoire sur des postes restés vacants.

L'administration nous a communiqué la liste des postes restés vacants : 12 Directions en élémentaire, 13 Directions en maternelle, 3 Directions spécialisées, 1 Brigade formation continue, 62 Titulaires brigades, 4 Titulaires départementaux, 12 CLIS (option D), 2 Ecole maternelle application, 5 Ecole élémentaire application, 4 Postes « fléchés » allemand, 3 Postes « fléchés » occitan, 3 Classes spé. D (Cadenaux), 2 SEGPA, 1 UPI, 6 Psychologues scolaires.

CALENDRIER PREVISIONNEL :

- Ouverture du serveur le 15/06
- Fermeture du serveur le 20/06
- Groupe de travail mouvement à TP le 28/06 → communication des premiers résultats
- Groupe de travail « priorités médicales » le 31/05
- Groupe de travail « affectation des T1 » le 7/06

3/ Congé de formation 2012-2013

Une liste de 38 noms a été remise aux syndicats. Si vous êtes concernés par une demande de congé formation, vous pouvez nous contacter.

Le SNUDI FO 13 a encore une fois contesté « l'immobilisme » du contingent accordé face à l'augmentation croissante des demandes de départ en congé formation.

4/ Intégration des instituteurs dans le corps des PE par liste d'aptitude

Les 23 candidatures présentées ont été satisfaites alors que le contingent était de 31.

Nous expliquons ce constat par le fait que les instituteurs bénéficient encore de logements de fonction et préfèrent donc rester dans leur corps d'origine pour garder cet avantage.

C'est pourquoi, **le SNUDI FO revendique toujours un droit au logement pour tous.**

INACCEPTABLE :

Alors que la séance de la CAPD a été levée à 12H00, validant les résultats du mouvement à TD, nous apprenons qu'à la demande d'un syndicat siégeant en CAPD, le SE-UNSA, la nomination d'une collègue est remise en cause.

Cela crée une situation et un précédent inacceptables pour le SNUDI FO 13 !

Il n'est pas possible que les propositions discutées, argumentées et acceptées par tous en groupe de travail soient remises en cause après la CAPD.

Le SNUDI FO 13 s'est adressé au DASEN pour demander que soient respectés les droits des collègues concernés et rendra compte des résultats de ces démarches.

Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE

Franck NEFF : 07.62.54.13.13 ou Louis BERNABEU : 06.13.71.37.25

Pour faire porter votre voix, il est nécessaire de renforcer le syndicat.

Sans syndiqués pas de syndicat !

Si ce n'est pas encore fait, nous vous invitons à nous rejoindre.

Bulletin de syndicalisation